

Strasbourg, le 27 janvier 2025

Un jardin mémoriel pour se souvenir des victimes de la Shoah

À l'occasion de la journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité le 27 janvier, la Ville de Strasbourg inaugure un jardin mémoriel pour se souvenir des victimes de la Shoah en lieu et place du Square de l'Ancienne Synagogue. Cette initiative, fruit d'une collaboration étroite entre la collectivité et le Consistoire Israélite du Bas-Rhin, vise à rendre hommage aux victimes de la Shoah tout en mettant en lumière l'héritage de la synagogue du quai Kléber détruite en 1940.

1/ Repères historiques et développement du projet

9 avril 1896 : première pierre du chantier, quai Kléber, pour construire la synagogue selon les plans de l'architecte Louis Lévy.

8 septembre 1898 : inauguration de la (1^{ère}) grande synagogue de Strasbourg, quai Kléber.

Septembre 1939 : évacuation de l'Alsace vers la Dordogne ; une partie de la population retourne en Alsace à partir de l'été 1940, mais pas la communauté juive.

12 septembre 1940 (ou le 1^{er} octobre) : incendie criminel par les jeunesses hitlériennes de la synagogue du quai Kléber, après que celle-ci ait été pillée ; des textes sacrés étaient toujours en place et ont disparu dans les flammes.

Novembre 1941 : démolition et dispersion des pierres par l'administration locale d'occupation.

23 mars 1958 : inauguration de la synagogue de la Paix, avenue de la Paix.

1994 : choix du nom pour la nouvelle station de tram « Ancienne Synagogue – les Halles », introduisant un usage quotidien de cette appellation commémorative.

22 juillet 2012 : inauguration de l'Allée des Justes parmi les nations, en bordure du square.

2017 : début des travaux du Consistoire israélite du Bas-Rhin pour reconstituer les plans de l'Ancienne synagogue en vue de la constitution d'une maquette.

16 septembre 2020 : dévoilement de la maquette en bronze de l'Ancienne Synagogue, installée temporairement devant la Synagogue de la Paix.



2022 : premières études de la Ville de Strasbourg en vue de l'installation d'un jardin mémoriel sur le square.

2023 : études préliminaires + début des travaux scientifiques du Consistoire sur la liste des victimes de la Shoah dans le Bas-Rhin (approfondissement des travaux menés par le Grand Rabbin René Gutman, et mise à jour des listes sur la base du recensement de 1936 et en croisant les informations avec les autres mémoriaux et avec l'institut Yad Vashem).

27 janvier 2024 : dévoilement à la presse du projet de jardin mémoriel conçu par les adjoint-es Anne Mistler (en charge des arts et cultures et de la mémoire) et Pierre Ozenne (en charge de l'espace public), en partenariat avec le Consistoire.

Été 2024 : travaux d'étanchéité assuré par la Ville de Strasbourg et le CEGIP (gestionnaire de la copropriété des Halles et notamment du parking sous le square).

26 septembre 2024 : Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg, se voit remettre le registre des victimes de la Shoah dans le Bas-Rhin (auquel sont adjoints les noms des 86 victimes du Struthof) lors de la cérémonie annuelle du souvenir au cimetière israélite de Cronembourg, pour inscription sur le mur des noms du jardin mémoriel.

Automne – Hiver 2024 : aménagements du square puis plantations.

Janvier 2025 : déplacement de la maquette en bronze de l'Ancienne synagogue, et installation du mur des noms.

27 janvier 2025 : dans le cadre de la journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité, et à l'occasion du 80ème anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau, inauguration du Jardin mémoriel de l'ancienne synagogue du quai Kléber.

2/ L'aménagement du jardin mémoriel

Au cœur du projet se trouve la métamorphose du square en un jardin mémoriel, un lieu pensé avec soin pour honorer la mémoire des victimes de la Shoah.

Les éléments de ce jardin sont pensés de manière à créer un lieu perpétuant le devoir de mémoire pour les générations futures. Le projet inclut la création d'un mur des noms en hommage aux victimes de la Shoah. La maquette en bronze de l'Ancienne Synagogue, auparavant installée sur le parvis de la Synagogue de la Paix, a été placée au cœur du jardin. Le jardin devient un lieu de mémoire et de recueillement. Enfin, la stèle à la mémoire des victimes du Struthof a été relocalisée dans le jardin mémoriel depuis l'allée des Justes.

Par ailleurs, le mur des noms au sud, le long de l'allée des Justes arborée, est accessible par un espace alternant petits cailloux, dalles et végétal. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est assurée par une rampe et deux accès



supplémentaires ont été créés. Un espace ouvert dédié aux cérémonies permettra à la communauté de se rassembler pour se souvenir. L'éclairage public a également été modernisé.

Dès que les conditions météorologiques le permettront, au niveau de la placette, une charge minérale sera appliquée sur l'enrobé existant, le tracé de l'Ancienne Synagogue sera mis en évidence par une modification de la teinte du revêtement du sol et des assises seront ajoutées aux murets béton. Ceux-ci seront également peints et, afin d'apporter une dimension naturelle à l'espace, l'ancienne fontaine a été végétalisée.



Crédit : Ville et Eurométropole de Strasbourg



Crédit : Ville et Eurométropole de Strasbourg



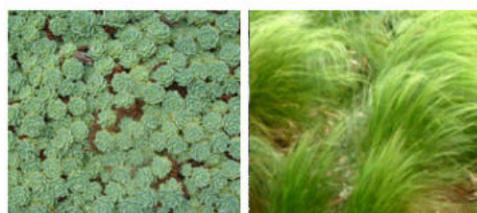
3/ Un choix végétal symbolique

Les plantes sélectionnées reflètent la symbolique du lieu, avec des espèces telles que le *sedum*, le *stipa tenuifolia*, le *rosmarinus* (romarin), le *thymus herba-barona* (thym de Corse), et la lavande symbolisant l'eau, tandis que le *panicum virgatum rehbraun*, le *uncinia rubra*, et le *sedum* seront utilisés pour représenter le feu. Un arbre de Judée (*Cercis siliquastrum*) sera planté le jour de l'inauguration à proximité de la maquette en bronze.

PRINCIPE DE VEGETALISATION RETENU



Photos d'ambiance



Sédums

Stipa tenuifolia



Rosmarinus (romarin)

Thymus 'Herba barona' (thym)

Les plantes pour la représentation du feu



Panicum virgatum 'Rehbraun'

Ucinia rubra

Sédums



Sédums

Lavande

8

Crédit : Ville et Eurométropole de Strasbourg

4/ Le montant et le calendrier des travaux

La Ville de Strasbourg s'est engagée pleinement dans la réalisation de ce projet mémoriel en allouant un budget de 720 000 € TTC.

Les travaux ont débuté en mai 2024, avec une première phase dédiée aux travaux préalables à la reprise de l'étanchéité de la dalle. Ces derniers ont été réalisés par la copropriété des Halles qui a accompagné le projet en ce sens. Des travaux d'aménagement ont suivi à partir de début septembre 2024. Le déplacement de la maquette en bronze s'est effectué le 14 janvier 2025.

